

France Télévisions future ZAD (*) ?

Mobilisation ce 22 mai de la fonction publique dans toute la France. La France, championne du monde des inégalités. Selon le rapport d'OXFAM France, 67,4% des bénéfices des entreprises du CAC 40 vont aux actionnaires, 27,3% au réinvestissement, 5,3% seulement aux salariés. Mais les riches en veulent toujours plus et leur meilleur représentant n'a de cesse de réduire la part des budgets publics pour récompenser « ceux qui réussissent », les fameux « premiers de cordée », à l'opposé de « ceux qui ne sont rien ».

Dans ce contexte, la multiplication des articles alarmants sur France Télévisions nourrit un climat de plus en plus anxiogène dans l'entreprise dont les personnels appréhendent la grande réforme couperet annoncée par Emmanuel Macron. Les prévisions d'économies pour l'audiovisuel public varient selon les sources de 200 M€ à 800 M€ voir 1 Milliard d'€, dans une surenchère médiatique qui défie toute rationalité. A moins qu'elle ne vise à préparer les esprits à l'inéluctable amputation budgétaire et aux réorganisations d'une ampleur inédite.

Ainsi est apparue ces derniers jours l'hypothèse d'une fusion entre France 4 et France 5, la chaîne jeunesse et la chaîne de la connaissance... Alors que l'absence d'offre jeunesse spécifique est plutôt un handicap pour le service public. L'idée de transférer France 4 vers Internet, comme l'imaginait la contribution au CAP 2022 « tombée du camion » du ministère de la culture cet automne, refait surface, ce qui ne serait pas sans conséquence, au delà de l'emploi des personnels, sur la filière française de l'animation.

Autre hypothèse, celle de la suppression de France Ô, la chaîne des Outre-mer, aux audiences jugées trop faibles et dont les moyens seraient redéployés vers les Première voire plus simplement économisés, et les contenus vers France 3, entièrement régionalisée.

Enfin, troisième chaîne du bouquet public sur la sellette, France info dont la déclinaison télé ne convainc pas, d'autant que son orientation tout info l'éloigne de la promesse éditoriale initiale, le fameux travail de décryptage, de mise en perspective et de créativité (en particulier en matière d'infographie) pour les publics enfuis.

On sait déjà que les rapprochement entre les 24 antennes de France 3 et France Bleu en région sont en cours autour des matinales, que des partenariats avec la presse quotidienne régionale ou les télévisions locales ne sont pas à exclure.

On ne peut que dénoncer l'attitude de l'Etat qui commence par déstabiliser l'audiovisuel public en le stigmatisant comme « la honte de la République », fait voler en éclat le COM de FTV en l'amputant brutalement de 50 M€ au budget 2018, mais qui s'avère incapable de dévoiler loyalement ses arbitrages, sans doute parce qu'ils s'avèrent en réalité beaucoup plus compliqués que prévu.

Enfin la demande pressante d'économies voulue par le gouvernement n'épargnera pas le modèle social si laborieusement construit à France Télévisions. Quatre ans auront été nécessaires à l'aboutissement de l'Accord collectif du 28 mai 2013 et déjà se font entendre des appétits de renégociation du système salarial, du temps de travail, de la définition des métiers, du niveau de l'emploi... bref, toute une architecture dont l'équilibre ne peut être bouleversé sans dommages.

Nos dirigeants comme nos tutelles doivent en être conscients. Les efforts fournis par les salariés de FTV ne peuvent être niés. A moins que l'objectif, après Air France, la SNCF et la fonction publique, soit d'installer un nouveau terrain d'affrontement social dans le pays. L'audiovisuel public sera-t-il la prochaine ZAD ?

Paris, le 23 mai 2018

(*) ZAD : Zone à défendre